

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 14

SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le mercredi dix-sept décembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude ALBA, Maire.

Présents : Claude ALBA, Didier MAHOUX, Thierry CAUSSE, José NUNES, Laurent THO, Christophe MAURIES, Damien VIGUIER, Danièle POURCEL, Jean-Marc ALLAIN, Laurence ROUSSET, Marie-Florence FARAL, Gabriel VIGUIER, Céline ROCACHER, Pascale ROMERO.

Absente et excusée : Sophie SOWA-DAUZAT qui a donné procuration à Danièle POURCEL.

Date de la convocation : 09/12/2014

Date d'affichage : 09/12/2014

Monsieur Thierry CAUSSE est nommé secrétaire de séance.

1°) Entretien des cloches.

Il conviendra de contacter l'entreprise chargée de la maintenance des cloches pour discuter des tarifs.

2°) Panneaux d'entrée d'agglomération en occitan

Monsieur le Maire présente le courrier du conseil général du 20 novembre 2014 qui encourage les communes tarnaises à se doter de panneaux d'entrée d'agglomération en occitan.

Soucieux de valoriser son patrimoine occitan millénaire, véritable clef de compréhension de l'environnement naturel et sociétal tarnais, le Conseil municipal de Fréjeville, après en avoir délibéré répond favorablement à l'appel à projet du Département du Tarn qui permet :

- Le financement à 80 % du coût de deux panneaux d'entrée d'agglomération en occitan (ou croix occitane),
- La prise en charge intégrale de la pose des panneaux susnommés par les services routiers du Département,

La municipalité de Fréjeville confirme que le nom de la commune en occitan est : FREJAVILA.

La municipalité Fréjeville souhaite que les panneaux en occitan soient placés sous les panneaux en français existants (longueur : 1,30 m ; date d'installation : 1^{er} trimestre 2015) aux entrées de la commune situées sur la RD 50.

3°) Proposition d'honoraires de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction de la mairie.

Cette question sera revue lors d'une prochaine réunion lorsque toutes les propositions seront parvenues en mairie.

4°) Convention de mise à disposition des locaux pour l'Association « les Amis de la Bibliothèque »

Monsieur le Maire présente le projet de convention aux membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré et à 15 voix pour :

- Le conseil Municipal accepte la convention telle qu'elle est présentée.

5°) Travaux préau de l'école.

Après avoir examiné plusieurs propositions, le Conseil municipal s'est prononcé sur le choix de l'Entreprise.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'autorisation pour vente de gâteau sur la place du village faite par Monsieur LAUTIER rencontré par M. le Maire un vendredi soir. Avis favorable du conseil municipal.
- La prochaine réunion du conseil se tiendra le mercredi 14 janvier 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.



Claude ALBA
Maire